GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 — 0,5 — 1,0 — 1,5 — 2,0 — 2,5 — 3,0 Kilomètres

V

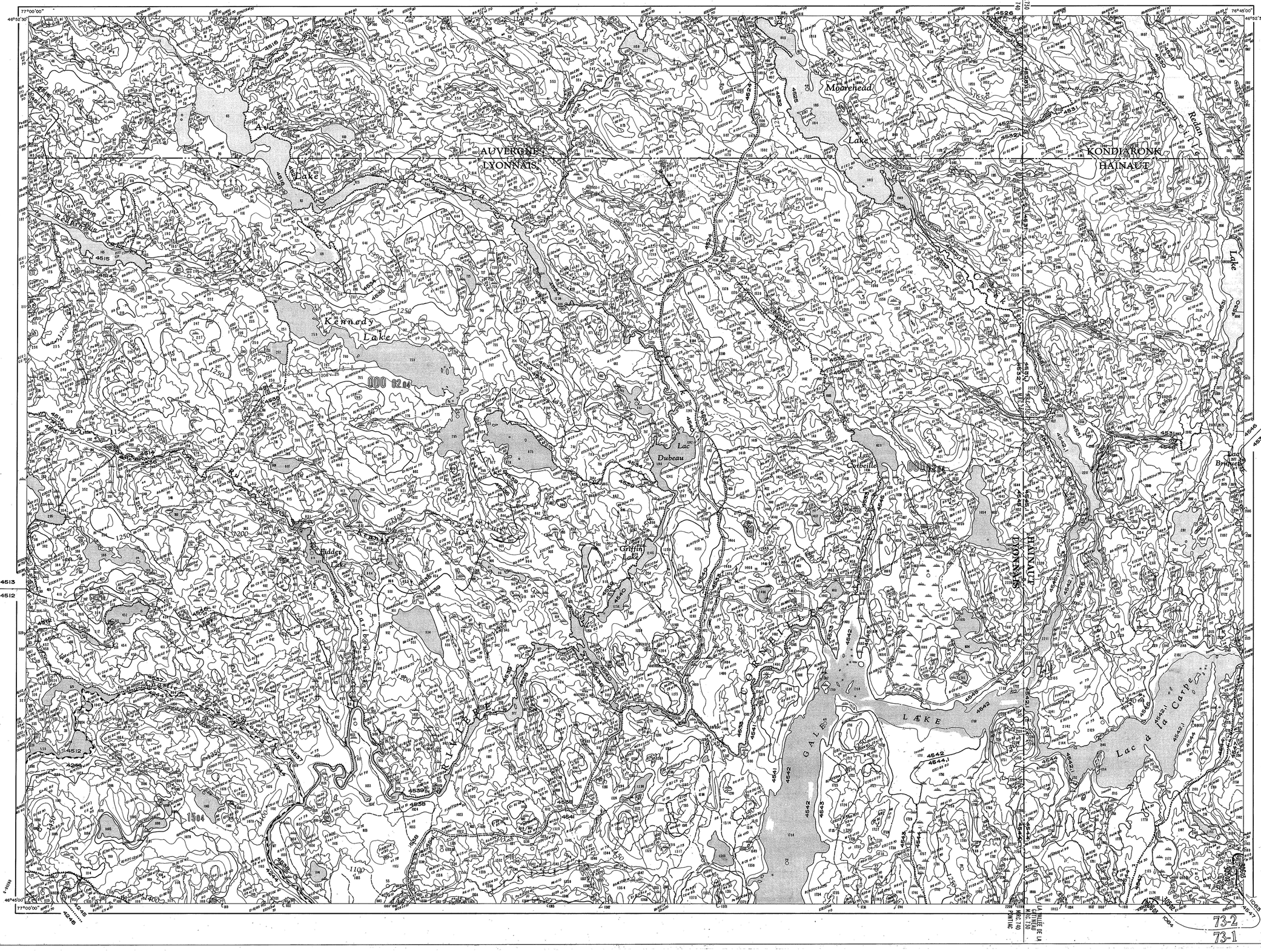

Cette carte provient d'un agrandissement du 1/50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée, abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	cr
Coupe avec protection de la régénération	cpr
Coupe par bandes successives	cbs
Coupe progressive d'ensemencement	cpe
Coupe à diamètre limite	cdl
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir	cdd
Coupe de protection	cp
Coupe partielle (préciser le pied)	b/2
Plantation à racines nues	pn
Plantation en récipients	pr
Ensemencement naturel	en
Ensemencement artificiel	ea
Étêtage commercial	ec
Récolte dans les balsaies subalpines (déclaration libre)	ecl

N.B. Ces interventions s'ajoutent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements) *

Résineux	R
— — (occupe essence compagne prédomine)	R (R)
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— — à pin rouge	R (PR)
— — à pin gris	R (PG)
— — à thuya (cèdre)	R (T)
— — à sapeur	R (SA)
— — à mélèze	R (L)
— — (plantation)	R (P)
Pessière	E
— — (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portion résineuse)	E (E)
— — (occupe essence compagne prédomine)	E (R)
— — à thuya (cèdre)	E (T)
— — à mélèze	E (L)
— — à sapeur	E (SA)
— — à sapin	E (S)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	E (PB)
— — à pin rouge	E (PR)
— — à pin gris	E (PG)
— — à épinette noire	E (EN)
— — à épinette rouge	E (ER)
— — (plantation d'épinette blanche)	E pb P
— — (plantation d'épinette noire)	E pn P
— — (plantation d'épinette rouge)	E pr P
Sapinière	S
— — de sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portion résineuse	S (S)
— — (occupe essence compagne prédomine)	S (R)
— — à thuya (cèdre)	S (T)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)
— — à pin rouge	S (PR)
— — à pin gris	S (PG)
— — à sapeur	S (SA)
— — à mélèze	S (L)
— — (plantation de sapin baumier)	S (B) P
Pinède à pin blanc	PB
— — avec pin rouge	PB (PR)
— — — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portion résineuse)	PB (PR)
— — — — (autre essence compagne prédomine)	PB (R)
— — — — avec thuya (cèdre)	PB (T)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PB (E)
— — — — avec mélèze	PB (L)
— — — — avec pin gris	PB (PG)
— — — — avec sapeur	PB (SA)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	PB (S)
— — — — (plantation de pin blanc)	PB (B) P
Pinède à pin rouge	PR
— — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portion résineuse)	PR (PR)
— — (autre essence compagne prédomine)	PR (R)
— — avec thuya (cèdre)	PR (T)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PR (E)
— — avec mélèze	PR (L)
— — avec pin gris	PR (PG)
— — avec sapeur	PR (SA)
— — avec sapin et/ou épinette blanche	PR (S)
— — (plantation de pin rouge)	PR (R) P
Pinède à pin gris	PG
— — (le pin gris occupe plus de 75% de la portion résineuse)	PG (PG)
— — (autre essence compagne prédomine)	PG (R)
— — avec thuya (cèdre)	PG (T)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PG (E)
— — avec mélèze	PG (L)
— — avec pin blanc	PG (PB)
— — avec sapeur	PG (SA)
— — avec sapin et/ou épinette blanche	PG (S)
— — (plantation de pin sylvestre)	PG (S) P
Cédrière	C
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portion résineuse)	C (T)
— — (autre essence compagne prédomine)	C (R)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — à mélèze	C (L)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)
— — à pin rouge	C (PR)
— — à pin gris	C (PG)
— — à sapeur	C (SA)
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— — (plantation de thuya)	T ho P
Pruchière	Pu
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portion résineuse)	Pu (Pu)
— — (autre essence compagne prédomine)	Pu (R)
— — à thuya (cèdre)	Pu (T)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pu (E)
— — à mélèze	Pu (L)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pu (PB)
— — à pin rouge	Pu (PR)
— — à pin gris	Pu (PG)
— — à sapeur	Pu (SA)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pu (S)
— — (plantation de pruche)	Pu p
Mélèzin	M
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)	M (M)
— — (autre essence compagne prédomine)	M (R)
— — à thuya (cèdre)	M (T)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	M (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	M (PB)
— — à pin rouge	M (PR)
— — à pin gris	M (PG)
— — à sapeur	M (SA)
— — à sapin et/ou épinette blanche	M (S)
— — (plantation de mélèze)	M (L) P
— — (plantation de mélèze laricin)	M (L) P

TYPE DE COUVERT	Feuillage Hiver	Feuillage Saison
MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)		
Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris	F (Pg)	F (Pg) (P)
— — — — — avec pin blanc	F (Pb)	F (Pb) (P)
— — — — — avec pin rouge	F (Pr)	F (Pr) (P)
— — — — — avec sapin	F (S)	F (S) (P)
— — — — — avec épinette noire ou rouge	F (E)	F (E) (P)
Bouleau à bouleau blanc	BB	BB (F)
— — — — avec épinettes ou mélèze	BB (E)	BB (E) (P)
— — — — avec pin gris	BB (PG)	BB (PG) (P)
— — — — avec pin rouge	BB (PR)	BB (PR) (P)
— — — — avec pin blanc	BB (PB)	BB (PB) (P)
— — — — avec résineux	BB (R)	BB (R) (P)
Bouleau à bouleau jaune avec pin gris	B (Pg)	B (Pg) (P)
— — — — avec pin rouge	B (Pr)	B (Pr) (P)
— — — — avec résineux	B (R)	B (R) (P)
Pinède blanc sapin	Pb (S)	Pb (S)
— — avec pin gris	Pb (Pg)	Pb (Pg) (P)
— — avec pin rouge	Pb (Pr)	Pb (Pr) (P)
— — avec pin blanc	Pb (Pb)	Pb (Pb) (P)
— — avec épinette noire ou rouge	Pb (E)	Pb (E) (P)
Épinette rouge résineux	Er (R)	Er (R) (P)
— — avec pin gris	Er (Pg)	Er (Pg) (P)
— — — — à pin blanc	Er (Pb)	Er (Pb) (P)
— — — — à pin rouge	Er (Pr)	Er (Pr) (P)
Mélangé à feuillus tolérants	M (F)	M (F) (P)
— — sur station humide	M (F h)	M (F h) (P)
FEUILLUS (groupements)		
Feuillu d'essences intolérantes	F	F
— — — d'essences tolérantes	Ft	Ft
— — — d'essences tolérantes, station humide	Fh	Fh
Bouleau à bouleau blanc	Bb	Bb
— — à bouleau jaune	Bj	Bj
Peupleraie	Pe	Pe
Peuplier rouge	Pr	Pr
Érablière	Er	Er
— — à bouleau blanc	Er Bb	Er Bb
— — à bouleau jaune	Er Bj	Er Bj
— — à peuplier	Er Pe	Er Pe
— — à feuillus d'essences intolérantes	Er F	Er F
— — à feuillus d'essences tolérantes	Er Ft	Er Ft
Plantation d'érable à sucre	Er S p	
— — de bouleau jaune	Bj p	Bj p
— — de peuplier	Pe p	Pe p
— — de peuplier hybride	Ph p	Ph p

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et sans-dénudé sec	sv
Dénudé et sans-dénudé humide	h
Aulnaie	A

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Tourbière	T
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en domier	cpd
Coupe partielle par bande	cpb
Coupe partielle avec épaisseur légère	cpl
Chablis partiel	chp
Épidémie légère	el
Brûlis partiel	brp

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% — ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale	cf
Brûlis total	br
Brûlis total	brl
Épidémie sévère	es
Friche	f
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE CLASSES	TIGES DE:	FORÊT ÉTAGÉE CLASSES	
50 (ans)	0-20 cm		70-30 (ans)
50	21-40	30-70	30-80
50	41-60	30-50	30-80
50	61-80	30-50	50-80
50	81-100	30-50	50-80
50	101-120	30-50	70-80

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Jeune irrégulier	Peupl. à dominance de jeunes tiges, majorité des tiges entre 0 et 10 cm. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 cm.
Vieux irrégulier	Peupl. à dominance de feuillus intolérants, majorité des tiges ainsi de 60 cm. Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 60 cm.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30 %	aucun
Moyenne	31 à 60 %	?
Forte	61 à 90 %	??
Abrupte	91 % et plus	???
Superficie entourée de pentes > 61%		s

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	1 (0%)	2 (1%)	3 (6%)	4 (26%)	5 (56%)	6 (10%)
A — 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B — 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C — 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D — 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1B3 C3 cd 50% C2
- S — définition
- 1 — classe de densité
- B — classe d'âge
- 3 — classe de hauteur
- C — perturbation
- 3 — classe de hauteur
- C — classe de densité
- cd — code groupement d'essences
- 50% — groupement d'essences
- C2 — type de couvert

B C5 cr68 D3
- B — classe de pente
- C — classe d'âge
- 5 — classe de densité
- cr — origine de l'origine
- 68 — âge
- D — classe de hauteur
- 3 — classe de densité

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. : WALSH, FORTIN ET ASS.
SIGNATURE: Benoit Fortin

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative — 7
Unité de gestion — 71
Unité d'aménagement — 2*

Unité de sondage — 000 15* 04

Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres

Bassin hydrographique — 30502*
Bassin primaire
Bassin secondaire

Unité de gestion privée

Municipalité — 8090 0
Division de recensement
Municipalité
Cadastre

Parcelle — 4544*

Région écologique — 7a 2

M.R.C. 760 PONTIAC

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière: Photographie aérienne : 1981; Année de publication : 1982; Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1 /4/82

Déclinaison magnétique : 14° ouest

Équidistance des courbes : 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31-N-3 S.E.	31-N-2 S.O.	31-N-1 S.E. S.O.
31-K-14 S.E.	31-K-15 S.E. S.O.	31-K-16 S.O.
31-K-11	31-K-10	31-K-9

31 K/15 S. O.

UC 71,73

2